

Annexe 1 : organisation des activités dans les LREP

La reprise d'activités en LREP peut s'envisager à partir du 8 juin. Elle implique une organisation rigoureuse.

Le principe général établi aujourd'hui est le fonctionnement en « bulles de contact ». Une bulle est à entendre comme une entité de vie dans laquelle le groupe d'enfants et d'adultes ont l'habitude de se rencontrer. Un groupe de parents, d'enfants et d'encadrants en LREP constitue donc une bulle.

Les activités devront être planifiées de telle sorte à garantir les conditions de sécurité sanitaire permettant d'éviter la propagation du virus. Pour ce faire, quelques consignes sont à respecter.

- **Conditions générales des activités des LREP :**

- Limiter le nombre de parents pour chaque visite (un seul parent présent par enfant) et deux membres du personnel du LREP.
- Organiser les activités sur rendez-vous, d'une durée de 2h maximum, au rythme d'1x/semaine au plus, par bulle.
- Maintenir, autant que faire se peut, les mêmes bulles d'une semaine à l'autre.
- Organiser les visites soit dans un local réservé à cet effet qui peut aisément être aéré, soit dans un espace extérieur en fonction de la météo.
- Limiter le nombre de jouets disponibles et préférer des jouets lavables.
- Veiller à ce que le parent/l'enfant :
 - Ne fassent pas partie des personnes à risque
 - Ne présentent pas de symptômes de COVID-19
 - Respectent les mesures d'hygiène et les gestes barrière (voir annexe 2 « mesures d'hygiène et gestes barrière à respecter lors de la visite »).
- Informer les parents des conditions de l'activité, dont le port du masque et les mesures d'hygiène et gestes barrière, ainsi que l'enfant pour qui les explications seront adaptées à son âge. NB : l'enfant ne doit pas porter de masque.
- Nettoyer le local et les jouets après l'activité (voir annexe 2.)

- **Prise de rendez-vous par téléphone et échelonnage des rencontres :**

- Planifier les activités afin de fonctionner en bulles, et de sorte à éviter que plusieurs bulles se retrouvent en visite dans le même espace en même temps.
- Pour accueillir au mieux les familles qui participeront à la même bulle, privilégiez des heures d'arrivée légèrement décalées.

- Echelonner les rendez-vous dans le temps, et les espacer d'au moins quelques heures afin que les bulles constituées n'entrent pas en contact avec les autres bulles.

- **Contact téléphonique préalable avec le(s) parent(s) :**

Ce premier échange vise à :

- Planifier le rendez-vous avec les parents/enfants constituant une bulle au plus par demi-jour.
- Expliquer les conditions de l'activité en cette période de déconfinement progressif.
- Expliquer les conditions préalables à l'activité et s'assurer que le parent :
 - Ne fait pas partie des personnes à risque

Les personnes « à risque » sont les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes diabétiques, présentant des maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales graves et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

- Ne présente aucun symptôme de COVID-19 :
 - toux ;
 - difficultés respiratoires ;
 - douleur thoracique ;
 - perte de goût et/ou d'odorat sans cause apparente ;

Mais d'autres symptômes doivent également être pris en compte tels que :

- fièvre ;
- douleurs musculaires ;
- fatigue ;
- rhinite (encombrement ou écoulement nasal) ;
- maux de gorge ;
- maux de tête ;
- perte d'appétit ;
- diarrhée aqueuse sans cause apparente ;

Chez les personnes présentant des symptômes respiratoires chroniques (toux chronique, asthme...), toute aggravation de leurs symptômes habituels peut être un signe d'infection COVID-19.

Chez les enfants peuvent être présents les mêmes symptômes que chez l'adulte mais certains sont difficilement observables selon l'âge (notamment chez les enfants en bas-âge).

S'agissant d'un nouveau virus, cette liste de symptômes n'est pas exhaustive, et sera actualisée au fur et à mesure des connaissances acquises sur le virus. Dans le contexte actuel d'épidémie, nous appelons donc à la prudence.

- Informer le parent que si son enfant ou lui-même présente un symptôme de COVID-19, la visite sera reportée. Dans ce cas, l'accueillant.e recommandera au parent d'aller voir son médecin généraliste/le pédiatre qui évaluera son état et réalisera éventuellement un test.
- Lui demander de prévoir un masque supplémentaire à celui qu'il porte à son arrivée et une pochette pour y ranger son masque.

- **Conditions préalables à la visite :**

- Ne pas présenter de symptômes de COVID-19 le jour de la visite ou dans les 7 jours précédant la visite. Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte de COVID-19 durant les deux semaines précédant la visite.

- **Lieu de rencontre enfants et parents :**

- Privilégier la rencontre à l'air libre si les conditions météorologiques le permettent. La rencontre peut avoir lieu dans un jardin, une terrasse, ou une aire de jeux extérieure (référez-vous aux dispositions en vigueur pour des rassemblements dans des lieux publics).
- Organiser la rencontre à l'intérieur dans un local réservé à cet effet avec, dans la mesure du possible, les caractéristiques suivantes : disposer de fenêtres qui permettent une bonne aération, et être situé près de l'entrée afin de limiter au maximum que les parents circulent à l'intérieur du bâtiment.

- **Accueil des parents et des enfants :**

À leur arrivée

- Accueillir le parent toujours à l'extérieur du local où se trouvent les autres personnes déjà présentes. L'accueil se fait par un seul accueillant.
- S'assurer que le parent/l'enfant ne présente pas de symptômes de Covid-19. Si l'un des deux présente des symptômes Covid-19, la visite ne pourra pas avoir lieu. Le parent sera invité à s'isoler au domicile et contacter son médecin traitant.
- Faire respecter, autant que possible, les mesures de distanciation physique entre le parent et l'accueillant (> 1,5m) et ne pas serrer la main ni embrasser, tout en restant convivial et en expliquant au parent la raison de ces mesures exceptionnelles et l'importance du respect de ces dernières.

La distanciation physique ne doit pas être appliquée aux enfants d'âge maternel, ni entre eux, ni avec l'accueillant. Elle doit par contre être respectée autant que possible :

- Entre les accueillants ;
 - Entre les accueillants et les parents ;
 - Entre les parents entre eux.
- Inviter le parent et l'enfant, dès l'entrée, à se laver les mains à l'eau et au savon. Une désinfection des mains au gel ou à la solution hydroalcoolique (cf. annexe mesures d'hygiène) est également possible pour les adultes (pas pour les enfants).
 - Faire mettre un nouveau masque au parent ou lui fournir un masque chirurgical (même s'il en avait un lors de son arrivée (cf. annexe masque en tissu/chirurgical). Si le parent portait un masque en tissu, le faire déposer dans une boîte que vous réserverez à cet effet, ou lui demander de mettre ce masque dans une pochette.

- Accompagner le parent au lieu de rencontre, en veillant à ne pas le faire circuler dans les espaces où sont présents d'autres parents et enfants (autre bulle).

- **Moment de la rencontre :**
 - Si les conditions climatiques le permettent, et que vous êtes à l'intérieur, laisser les fenêtres de la pièce entrouvertes durant la rencontre afin de favoriser une bonne aération.
 - Limiter la visite à 2h maximum.

- **Fin de la rencontre et départ du parent :**
 - Accompagner le parent et l'enfant à la sortie
 - Rendre le masque en tissu au parent s'il en avait déposé un à son arrivée, jeter son masque chirurgical dans une poubelle fermée prévue à cet effet.
 - Se laver/désinfecter les mains

- **Après le départ des familles :**
 - L'accueillant :
 - Se laver les mains, changer de masque et jeter le masque usagé.
 - Le local :
 - Aérer le local et le désinfecter (cf. mesures d'hygiène).
Si le local a peu ou pas de fenêtres → attendre 3h avant de pénétrer dans la pièce pour procéder au nettoyage.
 - Laver les jouets mis à la disposition des enfants, en machine à laver à 60° pendant minimum 30 minutes.